



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

SERVICE DU 1^{er} DEGRE – PERSONNELS

Bureau de la gestion collective

Affaire suivie par :
Dorothee CORNU
Chef de bureau
Tél : 03.83.93.56.31.
Mél : dorothee.cornu@ac-nancy-metz.fr

Julie BUREN
Gestionnaire
Tél : 03.83.93.56.64.
Mél : julie.buren@ac-nancy-metz.fr

4 rue d'Auxonne
CS 74222
54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 17 juin 2021

Le Directeur Académique des Services de
l'Education nationale de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants du
premier degré public

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale

Objet : Appel à candidatures pour certains postes restés vacants à l'issue du 1^{er} mouvement 2021 (15 juin 2021)

Les postes suivants, restés vacants à l'issue du mouvement informatique 2021, peuvent être sollicités par des enseignants **sans affectation, en 2021/2022, et par des enseignants affectés, en 2021/2022, sur un poste d'adjoint sans spécialité, même s'ils n'ont pas participé à ce mouvement.**

La liste de ces postes vacants est jointe en annexe 1. Elle est susceptible d'évoluer (consulter régulièrement PARTAGE).

Les postes à profil précédés du symbole * (dans le présent document ainsi que dans la liste, en annexe, des postes restés vacants) nécessitent l'envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, uniquement par courriel, à l'IEN chargé de la commission départementale, sous couvert de l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, avec copie du courriel au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective (coordonnées ci-contre).

1 – POSTES D'ENSEIGNANTS SPECIALISES

a) Postes en IME et en ULIS

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective (références ci-contre), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif s'ils sont titulaires du CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent. Dans le cas contraire, ils seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

b) * Poste de coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement, poste d'enseignant référent

Compte tenu de la spécificité de ce poste, **seuls les enseignants, titulaires d'un CAPPEI ou d'un titre antérieur équivalent**, peuvent répondre à cet appel à candidatures.

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°4, 11 et 18) à la

circulaire du mouvement départemental 2021 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus sur ces postes seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

c) * Poste d'enseignant en classe relais

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective (références ci-contre), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à Madame l'IEN de NANCY III-ASH, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

2 – POSTES DE DIRECTION D'ÉCOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS

Cet appel à candidatures concerne exclusivement les enseignants **inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'écoles de 2 classes et plus**, au titre de 2019, 2020 et 2021.

a) Postes de direction d'école de deux classes et plus hors réseaux éducation prioritaire

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective (référence ci-contre), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à l'IEN de la circonscription d'accueil, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Si la candidature porte sur plusieurs écoles, les vœux devront être mentionnés par ordre de priorité.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

b) * Postes de direction d'école de deux classes et plus en REP

La description de ces postes à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°22) à la circulaire du mouvement départemental 2021 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de la circonscription de Nancy 2, chargée du recrutement (ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Si la candidature porte sur plusieurs écoles, les vœux devront être mentionnés par ordre de priorité.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

3 – POSTES D'ENSEIGNANTS MAITRES FORMATEURS (EMF)

Ces postes d'EMF concernent exclusivement les enseignants titulaires du CAFIPEMF.

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de candidature, uniquement par courriel, au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective (référence ci-contre), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine et copie à l'IEN de la circonscription concernée par le poste vacant, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre définitif.

4 – * POSTE D'ENSEIGNANT REFERENT AUX USAGES DU NUMERIQUE

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°30) à la circulaire du mouvement départemental 2021 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Monsieur l'IEN de SAINT-MAX, chargé du recrutement (ce.ien54-st-max@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la

gestion collective, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

Les enseignants retenus seront nommés à titre provisoire et resteront titulaires de leur poste actuel s'ils y sont nommés à titre définitif.

5 – * POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES D'UN INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE – SPECIALISATION EPS

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°2) à la circulaire du mouvement départemental 2021 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à l'IEN de la circonscription concernée chargé du recrutement, avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

L'enseignant retenu sera nommé à titre provisoire et restera titulaire de son poste actuel s'il y est nommé à titre définitif.

6 – * POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'IEN ASH

La description de ce poste à profil figure dans l'annexe départementale n°1 (rubrique n°2) à la circulaire du mouvement départemental 2021 : postes à profil (annexe 2 de cet appel à candidatures).

Les enseignants intéressés devront adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae, uniquement par courriel, à Madame l'IEN de NANCY III, chargée du recrutement (ce.i54-nancy3@ac-nancy-metz.fr), avec copie à l'IEN de la circonscription d'origine, pour avis, et copie au Service 1^{er} degré - Personnels – Bureau de la gestion collective, **pour le 22 juin 2021**, délai de rigueur.

L'enseignant retenu sera nommé à titre provisoire et restera titulaire de son poste actuel s'il y est nommé à titre définitif.

Le Directeur Académique des services
De l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

signé

Philippe TIQUET